



Service pédagogique

**ACTIONS PÉDAGOGIQUES PILOTES (APP)
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER À L'USAGE DES ÉTABLISSEMENTS**

-
Campagne 2018-2019

Sommaire

Introduction	3
1. Typologie des actions pédagogiques pilotes.....	3
2. Modalités de candidature	3
3. Critères de sélection des projets.....	4
4. Principes d'attribution et de suivi des subventions	4
4.1. Conditions d'attribution des subventions	4
4.2. Modalités de versement des subventions.....	4
4.3. Nature des dépenses éligibles dans le cadre des subventions.....	5
4.4. Suivi de l'exécution des subventions.....	5
4.5. Pièces justificatives.....	5
5. Calendrier prévisionnel 2018-2019	6
Liste des APP monde 2018-2019.....	7

Introduction

Tel que mentionné dans son plan d'orientation stratégique, l'AEFE a pour ambition de « susciter et soutenir des actions pédagogiques pilotes (APP) d'établissement et de zone sollicitant les savoirs et les compétences créatives de chaque élève » (objectif n°7).

Pour ce faire, l'Agence et les établissements d'enseignement français de l'étranger consacrent une part importante de leurs budgets annuels au soutien des APP proposées par le réseau des établissements.

Les APP sont menées dans une logique de projet au service de la réussite de tous les élèves, pour permettre l'amélioration de leurs acquis, et le développement de pratiques coopératives et créatives des élèves.

Par leur caractère innovant, elles ont vocation à dynamiser l'ensemble des établissements en étant modélisées, généralisées, transférées et mutualisées.

Tous les établissements du réseau, quel que soit leur statut, peuvent présenter un ou plusieurs projets d'action pédagogique pilote.

1. Typologie des actions pédagogiques pilotes

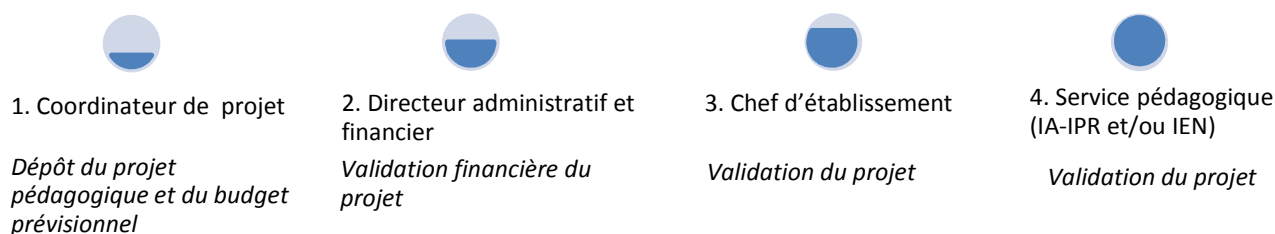
On distingue deux catégories d'action pédagogique :

- **L'APP établissement :**
Conçue au sein d'un établissement, l'APP établissement s'inscrit dans une démarche de pédagogie de projet innovante (inter-degré et transdisciplinaire), dépassant les pratiques de classe ordinaires et la simple mise en œuvre de programmes disciplinaires ou de réformes institutionnelles.
- **L'APP monde :**
Impulsée par le service pédagogique de l'AEFE¹, l'APP monde répond aux mêmes exigences que l'APP établissement. Organisée à l'échelle mondiale, elle permet une lecture plurielle d'une même thématique en fonction des spécificités sociales, culturelles et économiques de chacun des pays participants.

2. Modalités de candidature

La campagne des APP est ouverte du **4 juin au 6 juillet 2018 inclus**.

Un dossier incomplet - pour rappel il doit comporter **un volet pédagogique et un volet financier** - ou qui n'aurait pas respecté toutes les étapes de candidature avant la fin de la campagne, ne sera pas étudié par l'AEFE.



Campagne APP - Étapes de candidature

¹ Cf. Liste des APP monde 2018-2019

3. Critères de sélection des projets

Les critères d'évaluation et de sélection des projets d'APP sont définis par le service pédagogique de l'Agence et portent sur :

- l'objectif pédagogique de l'APP (établissement ou monde) ;
- son caractère innovant et transversal ;
- ses acteurs et ses bénéficiaires ;
- les moyens définis pour sa réalisation ;
- la conduite et la gestion globale de l'action ;
- les modalités définies pour son évaluation ;
- la valorisation de l'action envisagée par l'établissement.

L'Agence est à l'écoute de la dynamique et de la créativité de son réseau et valorise tous les axes d'innovation. Cependant pour cette édition, l'AEFE pourra porter une attention particulière aux dispositifs pédagogiques engageant une réflexion novatrice concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers et/ou expérimentant les pratiques numériques en ce qu'elles transforment les apprentissages des élèves et les redéfinissent.

La validation d'un projet d'APP par l'Agence n'aboutit pas nécessairement à l'attribution d'une subvention.

4. Principes d'attribution et de suivi des subventions

4.1. Conditions d'attribution des subventions

L'attribution d'une subvention à un établissement est conditionnée par les éléments suivants :

- le respect du calendrier de la campagne en cours ;
- la validation, par l'Agence, du projet d'APP déposé.

4.2. Modalités de versement des subventions

Les établissements mutualisateurs transmettent à l'Agence leur bilan financier, regroupant l'ensemble des opérations en recette et en dépense de la zone toutes opérations confondues (formation continue, actions pédagogiques, etc.).

En fonction du résultat annuel et du niveau des fonds accumulés, l'AEFE peut verser une subvention d'équilibre.

Les subventions accordées aux établissements du réseau, par les établissements mutualisateurs, au titre des APP établissement et des APP monde font l'objet d'un versement unique, quel que soit le montant.

4.3. Nature des dépenses éligibles dans le cadre des subventions

Fonctionnement	Masse salariale	Investissement
<p><u>Matériel pédagogique</u></p> <p><u>Documentation</u> : revues, livres, films, etc. en lien avec l'action</p> <p><u>Matériel et petites fournitures</u> en lien avec l'action</p> <p><u>Communication et publicité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – annonces et insertions publicitaires ; – frais postaux ; – frais de télécommunication, etc. <p><u>Location</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – location de salles pour l'événement ; – location de matériels. <p><u>Transport</u> : transports des biens.</p> <p>Le transport et l'hébergement des personnes ne sont pas pris en charge dans le cadre de la subvention.</p>	<p>La subvention ne pourra pas être utilisée pour des rémunérations de personnels (heures supplémentaires et primes comprises).</p>	<p>Le matériel immobilisé est soumis à autorisation de l'AEFE avant acquisition.</p> <p>Dans ce cas, la demande argumentée est à saisir dans le volet pédagogique du formulaire de demande.</p> <p>Les dépenses d'entretien et de réparation sont à la charge de l'établissement en cas d'acceptation.</p>

4.4. Suivi de l'exécution des subventions

La subvention accordée par l'AEFE à un établissement pour la réalisation d'une APP ne constitue qu'une participation financière au projet.

À ce titre, son montant peut différer de la demande de subvention initialement formulée par l'établissement. De fait, les ressources propres de l'établissement et/ou la participation financière d'autres organismes locaux, privés ou publics, est indispensable.

Dans le cas des APP établissement, une subvention accordée à un établissement ne peut être reversée à un autre établissement.

Une subvention doit être utilisée conformément à l'objet pour lequel elle a été accordée et son emploi doit pouvoir être justifié. Des bilans pédagogique et financier sont demandés pour chaque APP, accompagnés de toutes les pièces justificatives.

4.5. Pièces justificatives

Les établissements produisent une facture originale récapitulant l'ensemble des dépenses afférentes à laquelle ils joignent une copie des factures payées. Les documents sont transmis à l'établissement mutualisateur ou à l'établissement support, selon qu'il s'agit d'une APP établissement ou d'une APP monde.

5. Calendrier prévisionnel 2018-2019

Date	Action
4 – 15 juin 2018	Envoi des dossiers d'APP aux IA-IPR référents de zone après validation par le chef d'établissement et le DAF (ou équivalent).
18 – 29 juin 2018	Expertise des dossiers par les IA-IPR et IEN.
2 - 6 juillet 2018	Envoi des résultats de la campagne aux établissements mutualisateurs.

Liste des APP monde 2018-2019

Les APP monde permettent d'explorer, de mettre en avant et de mutualiser les pratiques innovantes, les richesses et la diversité des établissements français de l'étranger. Elles cherchent à mettre en synergie les actions de chacun pour que vive le réseau des établissements et que soit portée l'identité plurielle et unique de l'AEFE.

1. La voix des livres

Il s'agit de mettre en voix l'œuvre d'un auteur de la littérature française pour porter son texte autour du monde durant 24h : lecture intégrale d'un texte à haute voix, à l'unisson dans une sorte de résonance mondiale.

La préparation de cet événement sera l'occasion de mettre en place des ateliers de lecture et de production d'enregistrements sonores et de travailler sur la mélodie et le phrasé des textes.

Acte littéraire, performance artistique, chaque établissement, en fonction de la commémoration d'un écrivain, peut choisir un texte et faire entendre la voix de l'œuvre dans son intégralité dans l'établissement ou bien alors s'accorder avec d'autres établissements pour qu'une chaîne soit créée tout autour du monde pour faire résonner le même texte.

2. Le monde en 2040

Entre les prédictions précises à court terme des prospectivistes et le long terme de la science-fiction, cette APP monde se situe autour de 2040, lorsque nos élèves seront au cœur de leur vie active.

Il s'agit ici de mettre en lumière les tendances en cours et les grands arbitrages nécessaires pour comprendre les grands enjeux de demain : géopolitiques, sociaux, écologiques (avec une mention particulière sur le changement climatique), scientifiques et technologiques. Les élèves illustreront leurs projections par des productions multimédia qui constitueront une mosaïque de futurs vus par le réseau.

En réfléchissant à ce que sera le monde en 2040, il s'agit en réalité de prendre conscience de la part que chacun peut jouer dans sa construction.

3. Les jeux internationaux de la jeunesse

Au-delà des bienfaits des activités physiques et sportives sur le plan de l'épanouissement personnel et de la santé, les valeurs éducatives et humanistes qu'elles véhiculent constituent un levier puissant pour une éducation citoyenne, au cœur du projet éducatif de l'AEFE.

Les jeux internationaux de la jeunesse, co-organisés avec l'UNSS depuis 7 ans sont emblématiques de cette volonté de contribuer à l'éducation des jeunes à travers la

rencontre, l'échange et l'ouverture à l'autre, à partir d'un défi sportif et culturel.

S'ils ne peuvent pas tous y participer physiquement, les établissements du réseau doivent pouvoir y être associés à des degrés divers. Un événement mondial (qui reste à préciser) se déroulant dans le plus grand nombre possible d'établissements, en temps réel pendant 24 heures et suivi en streaming permettrait d'associer le plus d'élèves possible du réseau.

4. Architecture responsable en 3D

L'architecture c'est le passage d'un rêve, d'une idée, d'un projet à quelque chose de réel et tangible qui peut modifier les modes de vie. Elle se situe à la croisée des disciplines puisqu'elle s'appuie sur des savoirs scientifiques et des technologies numériques, et ses réalisations s'inscrivent dans l'histoire et la culture locale. Réfléchissant sur la relation de l'homme à son environnement, elle intègre désormais aussi les problématiques du développement durable.

Cette APP monde résolument pluridisciplinaire mettra en valeur la diversité du patrimoine architectural de notre réseau, y compris celui des établissements eux-mêmes, tout en faisant le lien entre les savoirs scolaires, l'imagination créatrice et le réel, sans oublier une véritable réflexion sur ce qu'est une architecture écoresponsable.

Dans ce cadre, les élèves seront amenés à étudier les aménagements existants, à réaliser des projets et des modèles en 3D.

Plus d'informations et des exemples de réalisations :
www.aefe.fr/pedagogie/actions-pilotes-innovantes/app-monde/architecture-responsable-en-3d

5. Le centenaire de la Grande Guerre

Le centenaire de la Première Guerre mondiale constitue un événement pédagogique incontournable.

Événement majeur parfois désigné comme la « matrice » du XXe siècle dont elle a été à bien des égards fondatrice, la Grande Guerre a également été une césure au plan de la culture et de la civilisation. Elle a marqué une entrée à la fois tragique et mémorable dans la modernité. L'enseignement se doit de prendre en compte un tel événement, dans toutes ses dimensions.

Nombreux sont les établissements du réseau qui se sont mobilisés autour de "l'objet historique 1914-1918" pour construire des projets disciplinaires ou pluridisciplinaires et inter-degrés, à toutes les échelles du réseau d'enseignement français à l'étranger (établissement, pays, zone).

Grâce à ces approches croisées, les communautés éducatives concernées pourront se reconnaître dans cet « esprit du centenaire », axé sur la compréhension de la Grande Guerre comme événement et comme héritage. L'AEFE, par l'intermédiaire de son service pédagogique, travaille en étroite collaboration avec la Mission du centenaire qui souhaite accompagner le monde enseignant pour donner sens à la commémoration.

Il s'agit de faire connaître ce legs patrimonial, matériel et immatériel, et de s'interroger, avec les élèves, sur la transmission aux générations futures, en termes de valeurs européennes et internationales de paix, de dialogue et d'harmonie.

Plus d'informations et des exemples de réalisations :
www.aefe.fr/pedagogie/actions-pilotes-innovantes/app-monde/centenaire-de-la-grande-guerre

6. Tous chercheurs

L'opération « Tous Chercheurs » consiste à monter des mini-projets de recherche menés par des élèves en petits groupes, travaillant avec des chercheurs, et débouchant sur la construction d'un blog par projet, et la présentation en public de leurs travaux de recherche.

Il s'agit d'élaborer des protocoles expérimentaux à travers lesquels les élèves sont amenés à s'interroger de manière critique sur la validation de leurs hypothèses.

L'objectif est ici d'encourager les vocations scientifiques et de montrer la science telle qu'elle se construit, bien au-delà des représentations figées des manuels scolaires.

Il est possible de mener des projets en partenariat avec un autre lycée, en France ou à l'étranger ou une association comme La Main à la Pâte, MATH.en.JEANS, Tous Chercheurs ou Animath.

Plus d'informations et des exemples de réalisations :
www.aefe.fr/pedagogie/actions-pilotes-innovantes/app-monde/tous-chercheurs

7. La biodiversité dans tous ses états

Le terme de biodiversité est présent dans les programmes de Sciences sur l'ensemble de la scolarité des élèves. Son étude a pour objectifs de comprendre les mécanismes évolutifs qui ont présidé à sa mise en place sur Terre et

d'appréhender les enjeux de l'impact des activités humaines sur son environnement.

Cette APP monde a vocation à :

- intégrer des projets à tous les niveaux de la scolarité, en inter-degrés ou inter-cycles, allant des « jardins pédagogiques » du premier degré jusqu'aux projets « génome à l'école » du lycée ;
- développer des projets interdisciplinaires au titre de l'éducation au développement durable ou dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (p. ex. art et biodiversité) ;
- faire pratiquer aux élèves des usages du numérique innovants pour échanger et mutualiser à l'échelle du réseau, comme la création d'une biothèque de l'AEFE incluant les initiatives locales d'herbiers numériques ou des projets de sciences participatives (p. ex. e-twinning) ;
- développer des relations avec des organismes français ou du pays d'accueil travaillant dans le domaine de l'environnement.

8. Tous cartographes

L'objectif de « Tous cartographes » réside bien dans la production de cartes à différentes échelles. Qu'elles soient géographiques ou imaginaires, utilisant les classiques crayons de couleurs ou l'outil numérique, toutes doivent avoir en commun une ville, un pays voire une zone comme celle, bien sûr, dans laquelle est situé l'établissement qui s'engage dans cette APP.

Ces cartes pourront, en finalité, être rassemblées dans un atlas utilisable à la fois par les élèves mais aussi par les enseignants dans le cadre de leurs pratiques pédagogiques.

La conception et la réalisation de ces cartes devra, dans toute la mesure du possible, favoriser le travail inter-degrés.

Diverses modalités de travail pourront être envisagées dans le cadre « ordinaire » de la classe bien sûr, dans celui de l'accompagnement personnalisé mais aussi dans celui, peut-être moins banal, d'un atelier de cartographie ouvert à tous les élèves au sein de l'établissement.

Inventorier, classer, hiérarchiser des informations, connaître les fondamentaux du langage cartographique telles seront les capacités travaillées dans le cadre de cette APP en ajoutant que sera aussi développé le sens de l'esthétique.

9. WebRadio Réseau

Cette APP monde impliquera toutes les webradios du réseau et donnera une visibilité à leurs productions en les intégrant à une programmation commune. Elle fera le lien avec l'Éducation aux Médias et à l'Internet et la Mesure 3 de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

10. Robotique et code informatique

Les projets autour de la robotique et l'enseignement du code sont nombreux dans le réseau, il s'agit désormais de les fédérer pour partager expériences et bonnes pratiques.

11. Le journal du monde

Cette APP monde encourage le croisement des points de vue des divers établissements du réseau, par des lectures croisées et des sujets partagés. Sur le modèle de *Courrier international*, il s'agit de proposer un media mondial avec des antennes et des reporters sur place sur des sujets thématiques donnés.

12. L'Orchestre des lycées français du monde

Fondé en 2015, l'Orchestre des lycées français du monde permet de créer une interaction entre des élèves musiciens de différents établissements du réseau scolaire mondial de l'AEFE qui partagent deux passions : le français et la musique.

Grâce à un partenariat avec Radio France, cette APP offre aux élèves une formation approfondie du métier de musicien d'orchestre et répond à plusieurs objectifs pédagogiques :

- favoriser l'esprit de partage chez les jeunes musiciens et leur faire connaître la diversité culturelle par la découverte de pays et par le lien avec des musiciens de différents horizons ;
- promouvoir la langue et la culture françaises, notamment à travers la Semaine de la langue française et de la Francophonie ;
- connaître et faire connaître des œuvres du patrimoine musical ;
- enrichir la sensibilité artistique de chacun des élèves ;
- bénéficier de l'enseignement de musiciens professionnels pour progresser individuellement et collectivement ;
- apprendre à jouer en orchestre, à écouter chacun collectivement, tout en progressant individuellement ;
- partager la scène avec un chœur, se sensibiliser à la polyphonie vocale et appréhender au mieux l'ensemble chœur-orchestre.

NB : Ambassadeurs en herbe fera l'objet d'une campagne d'inscriptions distincte.

Le service pédagogique de l'AEFE se tient à la disposition des chefs d'établissement pour toute information ou échanges complémentaires.